

## SOLUTIONS SOLS – FINITIONS

## DX PU



Peinture de sol polyuréthane bi-composant solvantée satinée.



**PROPRIÉTÉS :** Haute résistance à l'abrasion et aux chocs. Durcisseur aliphatique : excellente tenue aux U.V.

**DESTINATION :** Sols et murs intérieurs et extérieurs (Ateliers, métaux ferreux et non ferreux, magasins, sols industriels, quais de déchargement, coursives, etc...) soumis à un trafic intense.

## CARACTÉRISTIQUES



Int / Ext



<b>Aspect :</b>	Satiné tendu, brillance 60% à 60°
<b>Teintes :</b>	Teintage minute : Blanc, teintes pastel, moyennes et vives
<b>Densité :</b>	1,24
<b>Séchage :</b>	Au toucher : 1 heure
<b>Recouvrable :</b>	Minimum 24 heures - Maximum 72 heures Au-delà, dépolir le support avec un abrasif
<b>Dureté définitive :</b>	8 jours
<b>Ouverture au trafic :</b>	72 heures après application de la dernière couche.
<b>Température d'application :</b>	+7°C - + 27°C
<b>Valeur limite en UE. :</b>	Catégorie A/j : 500 g/l 2010. Ce produit contient au maximum 473 g/l de COV
<b>Extrait Sec Poids :</b>	63 % +/- 2%
<b>Extrait Sec Volume :</b>	49 % +/- 2%
<b>Rendement Moyen :</b>	6 à 8 m <sup>2</sup> / L pour une épaisseur de 70µm par couche. Il varie en fonction du type, de l'état de la surface, de l'absorption du support, du mode d'application.
<b>Conditionnement :</b>	Kits 20L - 5L - 1L

## SOLUTIONS SOLS – FINITIONS

## DX PU

**CONSERVATION** : 24 mois en emballage fermé non ouvert à l'abri du gel.

**CLASSEMENT AU FEU** : M1 sur support classé M0, suivant annexe 3-II de l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement.

**CLASSIFICATION** : Famille I Classe6a1 (NFT 36 005)

## MISE EN OEUVRE

**Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les prescriptions du DTU 59.3.**

**Préparation des fonds :**

- Les sols doivent être secs, cohésifs, non gras, et pas farinant. Dans ce cas on peut appliquer directement le DX PU sur le support.
- Pour les chapes neuves : poncer si besoin, éliminer les laitances avec un détergent dérochant puis rincer à l'eau claire, sinon appliquer PLANIKA PRIM +.
- Pour les tâches de gras ou d'huile utiliser un nettoyant multi usages.
- Sur métaux ferreux et non ferreux : appliquer 1 couche de DX Express en primaire suivie de 2 couches de DX PU.
- En cas de fond bloqué (non poreux) utiliser le PLANIKA PRIM +. Surcouchage après min. 24 heures.
- Si les sols sont humides (>4 %) utiliser le PLANIKA PRIM +. Surcouchage après min. 24 heures.
- Ne pas appliquer directement sur chape ou ragréage anhydrite (sulfate de calcium), nous consulter.

**Mise en oeuvre :**

- Rapport du mélange : En poids : 5,4/1 - En volume : 3,8/1 - Durcisseur : DXPU 88100
- Respectez scrupuleusement le dosage base/durcisseur : pas d'utilisation partielle.
- Durée de mûrissement du mélange : 15 minutes.
- Il convient de mélanger soigneusement à faible vitesse la base avant d'ajouter le durcisseur puis le diluant. Le mélange doit être parfaitement homogène, les flancs et le fond du bidon raclés.
- La durée d'utilisation du mélange est de 6 heures à +20°C.
- Le support doit être au minimum à +3 °C au-dessus du point de rosée avec un minimum de 10°C et un maximum de 25°C.

## SOLUTIONS SOLS – FINITIONS

**DX PU****Application :**

- DX PU s'applique en 2 couches espacées de 24 heures. En cas de dépassement de 72 heures : poncer légèrement afin de mater le support et donner de l'accrochage.

-

**Matériel :**

- Rouleau antigoutte 12 mm ou polyester tissé 13 mm, brosse soie
  - o Dilution : 1<sup>ère</sup> couche 10 % / 2<sup>ème</sup> couche 5 à 10%
- Pistolet pneumatique :
  - o Dilution : 10 à 20%. Diam. de buse 1,8.

**Nettoyage et dilution :** Diluant pour polyuréthane

**HYGIÈNE ET SÉCURITÉ**

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site [www.duralex-peintures.com](http://www.duralex-peintures.com) et aux indications portées sur l'emballage.  
Dangereux : respecter les précautions d'emploi..

Cette fiche a été établie et corrigée le 27/04/2026. Elle annule et remplace les fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.